

News Release

Department of
External
Affairs



Communiqué

Ministère des
Affaires
extérieures

Nº 006

Le 16 janvier 1989

LE CANADA ACCEPTE DE PARTICIPER AUX NÉGOCIATIONS SUR LES FORCES CONVENTIONNELLES EN EUROPE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a annoncé aujourd'hui que le Canada accepte de participer à de nouvelles négociations sur les forces conventionnelles en Europe. Selon le mandat établi, des pourparlers auront lieu entre les vingt-trois États membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie dans le but de renforcer la sécurité en Europe par l'établissement d'un équilibre stable des forces conventionnelles en les amenant à des niveaux plus bas. Le Canada a participé activement aux discussions qui ont permis aux parties de s'entendre sur le mandat des négociations.

Les relations Est-Ouest se sont considérablement améliorées depuis quelques années, de noter M. Clark. Il a exprimé l'espoir que les nouvelles négociations sur les forces conventionnelles porteront en particulier sur les systèmes d'armes qui permettent de lancer des opérations offensives sur grande échelle, de s'emparer d'un territoire et de l'occuper, et qu'elles élimineront pour de bon la menace d'une attaque surprise en Europe. L'Europe est très militarisée, les forces en présence des deux alliances comptant plus de cinq millions d'hommes et de femmes.

M. Clark a précisé que les négociations devraient être amorcées à Vienne, à compter de mars, dans le contexte de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Soulignant l'importance pour le Canada de ces négociations qui offrent une occasion unique de faire progresser la cause de la sécurité européenne, il a assuré que la délégation du Canada mettrait tout en oeuvre pour qu'elles soient couronnées de succès.

- 30 -

Secretary of State
for
External Affairs

Secrétaire d'État
aux
Affaires extérieures

Canada